

**Compte Rendu de la Réunion Publique du Conseil Municipal de HAUTEFORT-SAINT AGNAN
Le Lundi 15 octobre 2018 à 20H30, Salle du Conseil Municipal, Hôtel de Ville.**

Membres présents : Yves MOREAU, Jean- Louis PUJOLS, Nadine ELOI, Philippe MOUSSEAULT, Sylvette FORT. Danielle GRANDCOIN, Albert POUMEAUD, Sylvie LARUE, David SAUTET, Elodie REBEYROL.

Absents/Procuration à : David CHABASSIER (Sylvette FORT), Sophie DELAGE (Albert POUMEAUD), Camille DUBOIS (Yves MOREAU), Nadine BINETRUY-MEYER (Sylvie LARUE), Cédric MADRONNET.

Public : 3 personnes **Secrétaire administrative :** Sandrine DELTEIL **Secrétaire de séance :** Jean- Louis PUJOLS

Une pensée émue envers les sinistrés de la catastrophe de l'Aude qui ont subi de terribles orages ayant provoqué d'importantes inondations.

En préambule, la Gendarmerie, représentée par le Lieutenant GRANGEARD et l'Adjudant-Chef DENECHERE, a présenté un dossier expliquant la « Participation Citoyenne » qui sera exposée en réunion publique selon la décision du Conseil Municipal.

Ensuite, la réunion est ouverte en désignant Jean-Louis Pujols comme secrétaire de séance qui procède à la lecture des dernières délibérations. Mr Le Maire présente l'ordre du jour.

Délibération : Vote Pour ou contre la mise en place de la « Participation Citoyenne ». Le Conseil Municipal s'est prononcé pour cette mise en place (1 voix contre). Les personnes seront contactées quant à leur participation éventuelle.

1-Travaux en cours :

-Elagages, fauchages des bas-côtés, enrobé posé, suivi des cimetières, travail courant.

-pose des « boîtes à lire » à Saint Agnan, Place de l'Eglise et près de l'OT à Hautefort. Un règlement sera affiché.

-chemin des Auberties remis en état.

2-Adressage : le dossier est présenté par Jean-Louis PUJOLS qui travaille avec Sylvette FORT. La première partie a avancé : le recensement de toutes les voies communales. Le travail a été facilité par le baptême déjà réalisé mais qui doit être encore amendé. Certaines voies ont été rebaptisées (Route de la Chavaille, Route de la Tuilière, Route des Bois Lauriers, Route du Pont des Epingles, Route du Pays d'Ans, rue du Docteur Gabriel LACHEZE) ou nommées (Place de l'Eglise, Impasse du Charron). Les nouveaux panneaux doivent être commandés et mis en place en suivant.

3-Délibérations :

-Décisions modificatives au budget

-Indemnité au Percepteur accepté à 100%

-Présentation du Rapport d'activités de la Communauté de Communes(Cdc)

-Compétence « Gens du Voyage » à la Cdc : un nouveau texte est approuvé.

4-Locations communales :

-Convention avec l'association NOM'NA : local situé place du Marquis pour 50,00 euros/mois.

-mise à disposition d'un local à Mme Brigitte PARISSÉ durant les fêtes de Noël.

-Location du Bâtiment Bertran de Born au Cabinet Vétérinaire dirigé par Mr Pedro Maria TELECHEA SANCHEZ.

-Nouveau bail avec le Conseil Départemental concernant les locaux occupés dans l'Hôtel de Ville. Ils n'occuperont que la partie ouest du bâtiment, ils n'auront plus le rez de jardin qui recevait la PMI et un petit local cuisine. Le nouveau loyer sera de 20 000,00 euros par an.

A noter que les 4 appartements de l'Ancienne Gendarmerie sont occupés ainsi que l'appartement place Eugène Le Roy.

5-Commission des listes Electorales :

Nouvelles règles à appliquer. Ce sont, à partir du 1^{er} janvier prochain, uniquement des élus du Conseil Municipal qui doivent siéger avec représentation de toutes les listes. Les délégués élus seront donc : Jean-Louis PUJOLS, Sylvette FORT et Philippe MOUSSEAULT pour la première liste et David SAUTET et Elodie REBEYROL pour la deuxième.

Un représentant du Préfet et un délégué du Tribunal siègera également.

6-Personnel Communal :

-demande d'un contrat PEC au service technique au 2 janvier 2019.

7-Regroupement Pédagogique Intercommunal :

Une délibération est votée à l'unanimité dont le texte est le suivant :

« Monsieur le Maire rappelle et fait lecture des délibérations prises en Conseil Municipal depuis la Création du RPI HAUTEFORT/BADEFOLS D'ANS :

-Délibération N° 2015-43 du 23 mars 2015,

-délibération 2017-15 du 13 février 2017,

-délibération 2017-122 du 20 décembre 2017.

Pour les conditions de transferts provisoires des classes de CM1 et CM2 du groupe scolaire de Hautefort vers l'école de Badefols d'ans pour les années scolaires 2016/2017, 2017/2018, 2018/2019.

Considérant que l'agent municipal pour lequel ces décisions avaient été prises sera à la retraite en Juillet 2019. Il ne convient plus de maintenir les classes de CM1/CM2 à l'Ecole de Badefols d'Ans.

Considérant qu'un Collectif de défense pour le maintien de l'école à Badefols D'ans s'est créé.

Par conséquent, Monsieur le Maire, propose à l'Inspection Académique de prendre sa décision dans ce dossier.

Considérant que les délibérations prises par la Commune de Hautefort seront respectées.

Monsieur le Maire propose que son engagement et celui de son Conseil Municipal soient respectés et demande à l'Inspection Académique de statuer sur ce dossier. »

8-Les Adjoints :

<Jean-Louis PUJOLS : les « Boîtes à lire » sont mises en place à Hautefort (près de l'OT) et à Saint Agnan. Le texte qui sera apposé près de ces éléments a été adopté.

<Nadine ELOI : compte rendu réunion de l'Office de Tourisme avec de nouveaux horaires.

<Philippe MOUSSEAULT : vacances au Groupe Scolaire, quelques travaux à réaliser (peinture entrée, etc.).

La participation des enfants du Groupe Scolaire aux cérémonies du 11 novembre est fortement souhaitée. Il est prévu, entre autres, un lâcher de ballons bleu/blanc/rouge, un discours, etc. Les horaires sont légèrement avancés à 10h45 à ST Agnan et à 11h45 à Hautefort avec un vin d'honneur en suivant, auquel toute la population est conviée.

Un courrier aux parents sera transmis.

<Sylvette FORT :

-un point sur la future taxation du ramassage des ordures ménagères est fait. Une explication sera faite sur un des BIM à venir. Visite programmée du site d'enfouissement à ST Laurent des Hommes (près de Mussidan) : la Commune sera représentée par 4 personnes.

-Formation informatique, dispensée par le Centre Social et Culturel de Thenon : 16 personnes inscrites à ce jour.

-Jeux Inter villages à Thenon le samedi 20 octobre : deux équipes de notre Commune, l'U.S.H. et Les Petits Troubadours.

Bonne chance à eux !

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 23h30.